

# Belle unanimité contre la violence

**RIXE DU 23 MAI** ► La députation de Martigny, tous partis confondus, a demandé le maintien de la présence policière dans la ville et une analyse de la situation. Elle a été entendue.

JEAN-YVES GABBUD

La députation de la ville de Martigny, tous partis confondus, soit Yves Fournier (PLR), Xavier Moret (PLR), Nicolas Voide (PDC) et Philippe Volpi (AdG) est intervenue hier au Grand Conseil. Elle exige des mesures à la suite des événements violents survenus au coude du Rhône le 23 mai dernier. Dans un postulat, ces députés réclament qu'une présence policière dissuasive soit maintenue sur le terrain aussi longtemps que nécessaire. Les députés octoduriens demandent également «de mettre sur pied dans les plus brefs délais une commission extraparlamentaire réunissant des personnes en phase avec cette triste réalité», des personnes émanant du Département de la sécurité, du Service des étrangers, du corps des juges d'instruction, du Parlement, des Exécutifs communaux, de la police et des intervenants sociaux. Cette commission sera chargée «d'analyser et de comprendre la situation actuelle» et de trouver des pistes concrètes pour éviter que ne se reproduisent les actes de violence.

## Demande anticipée

La conseillère d'Etat Esther Waeber-Kalbermatten a répondu que le gouvernement partage les préoccupations exprimées. Elle a annoncé qu'un groupe de travail déjà été mis en place. Il est chargé d'étudier la situation prévalant dans le Chablais valaisan et dans la région de Martigny et de proposer des mesures à prendre. Ce groupe interdisciplinaire doit ren-



La députation de la ville de Martigny demande que la présence policière sur le terrain soit maintenue. LE NOUVELLISTE/A

dre son rapport d'ici au 31 août prochain. Le postulat octodurien a été accepté tacitement par le Grand Conseil.

## Plus de policiers

Interpellée par plusieurs députés sur des questions de sécurité, la cheffe du département Es-

ther Waeber-Kalbermatten a déclaré que les statistiques montrent que «le Valais est plus sûr que le reste de la Suisse». Ce qui ne signifie pas forcément que le sentiment de sécurité soit plus élevé dans le canton après les affaires de Martigny et de Monthey. La magistrate a également précisé que la police

cantonale va continuer à voir ses effectifs augmenter, conformément à ce qui a été décidé par le Grand Conseil. Actuellement, douze aspirants sont en cours de formation. Douze autres jeunes ont été sélectionnés, parmi les 129 candidats déclarés, pour suivre la formation l'an prochain.

## AG PARLEMENTAIRE

### SOUTIEN À VALAIS TOURISME

## Le Parlement coupe la poire en deux

Valais Tourisme bénéficiera bien d'un coup de pouce financier supplémentaire de 2 millions de francs cette année pour mener à bien des opérations de communication et de marketing sur les marchés suisse, allemand, français et italien. Mais pas en 2011. A une écrasante majorité – 91 voix pour, 24 non et 7 abstentions – le Grand Conseil a en effet décidé hier de couper la poire en deux. Dans le sillage de la Commission des finances (COFI), les députés valaisans ont estimé la démarche un peu trop cavalière. «La COFI ne conteste pas, sur la forme, les besoins et attentes de Valais Tourisme. Mais le gouvernement doit venir avec une solution pérenne lors du budget 2011.» Et donc ne plus recourir à ces demandes de crédit supplémentaire pour tenter de contrer les effets de la crise économique et de renforcer le positionnement de notre canton sur des marchés de proximité prioritaires.

Après avoir prié le Grand Conseil de «ne pas le faire souffrir une deuxième fois», le conseiller d'Etat Jean-Michel Cina avait pourtant trouvé un allié de poids en la personne du député Jean-Marie Schmid (PDC du Haut). Celui-ci a rappelé que les temps étaient vraiment difficiles pour les milieux touristiques valaisans confrontés à un double handicap: celui de la crise économique et celui de la cherté du franc. Mais cet argumentaire n'a pas réussi à convaincre, notamment dans les rangs du PLR ou de l'UDC qui a ouvertement attaqué «la bureaucratie» de Valais Tourisme. Résultat: Jean-Michel Cina devra donc revenir avec une nouvelle proposition d'aide à cette campagne de promotion, mais dans le cadre du budget ordinaire 2011 cette fois. PG

### PÉTITION POUR LA RÉOUVERTURE DU DOSSIER LUCA MONGELLI

## Les députés mettent la pression

PASCAL GUÉX

«Une cinquantaine de députés ont accepté de signer la pétition. C'est dire si l'affaire Luca suscite bien des interrogations.» Jean-Luc Ador (UDC) n'a pas regretté d'avoir sollicité le soutien de ses collègues. Par leur signature, ces parlementaires demandent au procureur général du canton du Valais «qu'il ordonne la réouverture immédiate et sans condition du dossier Luca Mongelli». Mais aussi que ce dossier soit confié à un nouveau magistrat expérimenté. Avec quelle chance d'aboutir? «Cette démarche citoyenne n'a pas de force juridique contraignante. Seul un juge peut ordonner la réouverture d'un tel dossier sur la base d'éléments nouveaux. Et il y en a suffisamment dans ce cas.» Et pour-

quoi avoir épousé cette cause? «Je ne suis pas concerné professionnellement, ni membre de la Fondation Luca qui a lancé cette pétition. Mais je crois que la justice valaisanne a ici l'occasion de retrouver une certaine crédibilité.»

L'élu de l'UDC se défend en tout cas de toute récupération politicienne, comme l'en accusent certains députés qui ont refusé de signer la pétition. «Cette action va au-delà de toute considération partisane. La preuve: des députés de tous bords ont signé ce texte. Il y a même des collègues d'outre-Raspille qui le soutiennent alors même que le Haut-Valais est moins sensible à cette affaire, lui qui connaît moins de problèmes avec ses juges d'instruction.»

### LIGNE À HAUTE TENSION DANS LE HAUT-VALAIS

## L'enterrement entériné

Il est donc possible d'enterrer des lignes à haute tension dans ce canton! Le Parlement a en tout cas donné hier son feu vert – par 115 oui contre 2 non et 2 abstentions – à un tel projet d'enfouissement entre Brigerbad et Viège, sur le territoire des communes de Brigue-Glis, Lalden et Viège. L'Etat du Valais va ainsi pouvoir participer à hauteur de 16% – ou 2,176 millions de francs si vous préférez – à des travaux de 13,6 millions qui font partie intégrante du projet de 3e correction de Rhône.

Ces mesures qualifiées de prioritaires sont destinées à améliorer rapidement la sécurité contre les crues dans un secteur particulièrement menacé de la région viégeoise, qui englobe un domaine densément bâti situé entre Brigerbad et Baltschieder, mais

aussi et surtout le site chimique de la Lonza AG. Or cette opération ne peut être réalisée sans élargissement du fleuve, ni déplacement d'une ligne à haute tension à 65 kV. Cette dernière variante a induit des surcoûts pour un montant supplémentaire devisé à 13,6 millions de francs. Devraient ainsi passer à la caisse le canton (pour 16%); les communes et des tiers (pour 11% de l'investissement global, soit près de 1,5 million); mais aussi et surtout la Confédération. L'Office fédéral de l'environnement (OFEV) devrait ainsi prendre à sa charge la moitié des coûts totaux alors que le solde (3,12 millions) sera à mettre au compte de l'Office fédéral des routes (OFROU), «en fonction principalement de la situation de danger de l'autoroute A9». PG

## AG PARLEMENTAIRE

### MONOPOLE DES LETTRES

## Le Valais pour le maintien

Le PDC du Haut et le groupe chrétien-social haut-valaisan ont chacun déposé une résolution urgente par lesquelles ils demandent que le Valais intervienne au Parlement fédéral en faveur du maintien du monopole postal des lettres jusqu'à 50 grammes. Sans ce monopole, estiment les noirs, il y aura moins de trafic et donc une pression supplémentaire pour réduire le nombre d'offices postaux, et ceci au détriment des régions périphériques comme le Valais.

Le Grand Conseil, en accord avec le Conseil d'Etat, a adopté ces résolutions par 100 voix contre 12 (des voix libérales-radicales) et 6 abstentions.

### PROCEUREURS

## Dix-neuf nominations

Le Grand Conseil a élu hier dix-sept procureurs et deux substituts. Les députés ont suivi la proposition de la Commission de justice et ont élu, tacitement, au rang de procureurs: Martin Arnold, Rinaldo Arnold, Liliane Bruttin Mottier, Patrick Burkhalter, Jean-Nicolas Délez, Géraldine Gianadda, Jean-Pierre Gretter, Fabienne Jelk, Dominique Lovey, Philippe Medico, Emmanuelle Raboud, Marzel Ritz, Patrick Schriber, Catherine Seppey, Alexandre Sudan, Olivier Vergères et Marie-Line Voirol Revaz. Les deux substituts sont Mathieu Dorsaz et Frédéric Gisler.

### VÉHICULES AUTOMOBILES

## Un impôt plus juste

Actuellement, celui qui immatricule son véhicule le 25 du mois paie l'impôt pour le mois entier. Idem lors du dépôt des plaques. Le groupe PDC du Centre, par Vincent Rebstein, a demandé que les contribuables ne paient qu'en fonction du temps de réelle utilisation. Cette motion a été acceptée. Il en résultera un manque à gagner d'un demi-million pour la caisse de l'Etat.

### AUTOROUTE A9

## Achevée en 2019

«Nous avons un tableau de marche et nous nous y tenons», a annoncé le conseiller d'Etat Jacques Melly à propos de la construction de l'autoroute A9 dans le Haut-Valais, tout en précisant qu'elle «sera terminée en 2019». Le chef du Département des transports a également assuré qu'il mettait tout en œuvre pour que le maximum de travaux restent en mains valaisannes. Pour cela, les travaux sont répartis en des lots pouvant être réalisés par des entreprises valaisannes.

### LEX KOLLER

## Les dossiers en attente diminuent

Le nombre de dossiers de vente de résidences secondaires à des étrangers en attente à cause de la Lex Koller diminue fortement en Valais, a déclaré hier le conseiller d'Etat Jean-Michel Cina. De 1429 actes en attente au début 2008, on est passé à 908 au 31 mai 2010. JYG

### COMPTES 2009 DU DECS

## Satisfecit du Parlement

Les comptes 2009 du Département de l'éducation, de la culture et du sport (DECS) étaient bons. Et ils ont logiquement été commentés avec bienveillance par les divers groupes. A l'image du PDC du Haut qui a adressé louanges et remerciements au chef du département, Claude Roch. Marcelle Monnet-Terretaz (AdG) a tout de même profité du débat de jeudi pour déplorer des effectifs insuffisants dans les services du DECS: «Le controlling des comptes souffre par exemple de ce manque.» Les chrétiens-sociaux du Haut, eux aussi, ont mis en garde le DECS contre un autre manque: celui des enseignants. Une pénurie souvent dénoncée par la députation haut-valaisanne mais qui n'a toujours pas été résolue. Or il y a urgence en la matière... PG